

## Contrat - Prélèvement de sang pour un laboratoire

Doc	a049010
Date de publication	16/06/1990
Origine	NR Prélèvement de sang
Thèmes	Associations et contrats avec des non-médecins, des établissements de soins, ...

Suite à la décision prise au cours de la séance du 9 juin 1990 (voir ci-dessus, p.30), un projet de réponse au Conseil provincial est présenté au Conseil et adopté.

### Réponse du Conseil national:

Indépendamment des aspects commerciaux éventuels des activités de la Société "...", on ne peut prétendre que le médecin qui se lie au laboratoire, commet une infraction aux articles 18 et 19 du Code de déontologie.

Il eût été opportun d'attirer l'attention du médecin concerné sur les implications possibles des activités, et ce préalablement à la signature du contrat.